

## **Note explicative des projets de délibérations et des points abordés lors de la séance n°2**

### **Délibération 01: Réfection du cimetière communal – Demande Attribution Dotation Cantonale.**

Il serait souhaitable de réaliser des travaux au cimetière communal. Il sera donc proposé d'envisager la réfection du cimetière pour l'année 2018.

Les devis seront présentés et il sera demandé aux conseillers municipaux d'approuver ou non le projet, éventuellement de retenir une entreprise, de prendre acte du montant prévisionnel des travaux, du plan de financement, et d'autoriser le maire à solliciter auprès du département l'attribution de la dotation cantonale.

### **Délibération 02 : Sécurisation, parking PMR et aménagement piétonnier le long de la RD 107, de la Place de la Source à la Place de LEYNE – Demande Attribution Dotation Cantonale.**

Des travaux sont envisagés pour sécuriser le cheminement des piétons, entre la Place de la Source et la Place de Leyne, le long de la RD 107 par la création d'une bande piétonne par marquage au sol.

En outre, toujours dans l'optique de sécuriser et d'aménager les abords de la mairie, il serait souhaitable de créer, Place de LEYNE, deux places de stationnement réservées aux personnes à mobilités réduites, de réaliser une bande de circulation piétonne en enrobé pour sécuriser le passage des marcheurs, mais aussi de poser un rail de guidage pour déficient visuel depuis les places de parking PMR jusqu'à l'entrée du secrétariat de mairie.

Les devis seront présentés et il sera demandé aux conseillers municipaux d'approuver ou non le projet, éventuellement de retenir une entreprise, de prendre acte du montant prévisionnel des travaux, du plan de financement, et d'autoriser le maire à solliciter auprès du département l'attribution de la dotation cantonale.

### **Délibération 03 : Convention d'autorisation de passage des sentiers de randonnée sur le domaine communal.**

L'EPIC « office de Tourisme de Montélimar-Agglomération » est compétent pour contribuer au développement de l'offre touristique par la mise en place de circuits, sentiers et parcours de découverte ou d'interprétation, ou tout autre équipement destiné à accroître l'attractivité touristique du territoire.

Dans cette optique, l'EPIC est amené à solliciter des propriétaires de terrains privés l'autorisation de passage pour l'ouverture de sentiers de randonnée accessibles au public.

C'est dans cet objectif qu'une convention cadre d'autorisation de passage sur une propriété privée pour l'ouverture d'un sentier de randonnée a été élaborée. Cette convention sera présentée aux conseillers municipaux.

### **Délibération 04 : Projet d'acquisition d'une partie des parcelles section B n°159, section E n°19 et 20 par voie d'expropriation.**

Par délibération 2017/05/06 en date du 4 décembre 2017, le conseil municipal avait décidé d'acquérir certaines parties de la parcelle B n°159 par voie d'expropriation, de solliciter auprès de Monsieur le Préfet de la Drôme l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique ainsi que l'ouverture d'une enquête parcellaire conjointe à l'enquête préalable à la DUP, et d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces inhérentes à ce dossier.

Cette autorisation s'appuyait sur un projet de division parcellaire dressé par un géomètre et présenté au cours de la séance. Or, M. le Maire s'est aperçu que le plan n'était pas suffisamment détaillé concernant les n° de parcelle des parties concernées.

Pour sécuriser le dossier, un nouveau projet de délibération sera présenté pour envisager l'acquisition d'une partie des parcelles section B n°159, section E n°19 et 20 par voie d'expropriation.

### **Point sur le déneigement des voies communales et chemins ruraux de la commune.**

Il sera fait un point sur le déneigement des voies et chemins communaux.

### **Point sur le contrat de location maintenance du photocopieur.**